

Paroisse St-Jacques d'Embrun

Procès-verbal de la réunion du CAT tenue lundi le 4 mars 2013 au presbytère.

Présents : Abbé Albert
 Stéphane Nadeau
 Laurier Lemieux
 André Leduc
 Denis Rivet
 Marc Rivard
 Ginette Bouchard-Forgues

Invité : Gérard Lemieux

Absent : Réjean Grégoire

1. La réunion fut appelée à l'ordre à 19h40 par Stéphane Nadeau. Il souhaite la bienvenue à tous et il invite l'abbé Albert à faire la prière d'ouverture.

2. Rapport financier

Gérard Lemieux présente la situation financière de la paroisse au 31 décembre 2012 ainsi qu'une proposition pour le budget de 2013. Les membres du CAT décident d'inscrire au budget un montant de \$7,125 comme dépenses affectant le capital. Gérard va faire le changement et ensuite finaliser le rapport pour le diocèse et le publier dans le bulletin paroissial. M. le curé et le président vont signer le rapport.

Gérard mentionne que ce n'est pas toujours facile pour lui de différencier les différents revenus de la paroisse. Les feuilles remplies par les compteurs et les autres feuilles ne sont pas toujours complètes. En ce qui concerne les dépenses, il manque certaines références. Il ne devrait pas y avoir de chèque de fait à compter du compte de messe. L'argent pour les messes devrait être transféré du compte de messe au compte de la paroisse afin que les paiements soient faits. Gérard recommande que tous les revenus soient distingués sur les feuilles de dépôt.

Les membres sont d'accord de changer les feuilles des compteurs et autres feuilles pour s'assurer de la bonne comptabilisation des revenus. M. le curé va faire une première ébauche et l'envoyer à Ginette pour faire d'autres changements.

Gérard va parler avec Camille Piché concernant les factures du cimetière.

En date du 4 mars 2013, voici les montants en banque :

- Fabrique : \$58,674.36
- Messes : \$ 19,946.58
- Cimetière : \$31,871.63

3. Adoption de l'ordre du jour

Les sujets à l'ordre du jour furent proposés par André Leduc et appuyés par Denis Rivet.

4. Lecture et adoption du procès-verbal

Ginette Bouchard-Forgues fait la lecture du procès-verbal du 4 février 2013. Proposé par Laurier Lemieux et appuyé par André Leduc.

5. Affaires découlant du procès-verbal/Projets en cours

- Comité de liturgie :
 - Le CPP va s'occuper de trouver des remplaçants pour M. & Mme Servant.
- Protocole pour la manipulation et l'administration des offrandes :
 - Corrections à venir. Le protocole sera expliqué aux compteurs des quêtes.
- Lucile Bruyère/Démission fin juin
 - Lucile a annoncé sa démission en date du 21 juin.
 - La paroisse aura besoin de quelqu'un à compter du 24 juin.
 - Une annonce devra être préparée et affichée dans le bulletin paroissial en premier.
 - Ginette va s'occuper de préparer une annonce.
 - Le poste sera de 25 heures par semaine : lundi, mardi, jeudi et vendredi.
 - Le salaire sera à négocier.
- Ordinateur de la secrétaire
 - Plus de mémoire est nécessaire. Jacques Bertrand a été contacté. Ginette va peut-être s'en occuper.
- Description d'emploi pour bedeau et secrétaire
 - à suivre
- Rémunération du bedeau
 - à suivre
- Cloches/Annonces des messes
 - Gilles Bruyère va s'en occuper.
- Restauration : lampe du sanctuaire et tabernacle
 - Six items ont été envoyés à la compagnie responsable de la restauration.
 - Le tabernacle sera refait.
 - La lampe du sanctuaire n'a plus de vraie chandelle mais une chandelle avec pile.
- Système d'alarme : Sylvain Marleau
 - Les travaux ont débuté.
 - Il y aura un détecteur de mouvements à l'entrée du sous-sol.
 - Des extincteurs de fumée seront installés.
- Nouvelles serrures au presbytère :
 - Ce projet sera remis à l'été.

- Compteur pour la monnaie :
 - La caisse populaire n'a pas de vieux compteurs qu'ils n'utilisent plus.
 - Denis a suggéré que des rouleaux en plastique soient utilisés au lieu de ceux en papier.
- CAT :
 - Stéphane va communiquer avec France Girard pour savoir si elle veut se joindre au CAT.
- Lecteur de disque compact pour la musique dans l'église
 - Stéphane va s'occuper d'acheter un système.
- Protection des dossiers
 - Ginette a obtenu des prix pour des classeurs à l'épreuve du feu. Les prix varient entre \$2,000 et plus. André a suggéré d'utiliser la voûte au sous-sol et y transférer des documents. Il va s'en occuper.
 - Une clé USB devrait être utilisée pour faire des copies de sauvegarde des documents. Le CAT a décidé d'attendre d'instaurer cette procédure avec la nouvelle employée.

6. Nouvelles affaires

Contrat pour la coupe de l'herbe

Le contrat avec André Dignard s'est terminé l'an passé. Il faudrait obtenir un nouveau contrat cette année pour la coupe de l'herbe au presbytère, église et cimetière. Laurier va s'occuper de faire paraître une annonce dans le journal Le Reflet.

7. Prochaine réunion

La prochaine réunion aura lieu le 15 avril 2013 à 19h30. L'ordre du jour ayant été couvert, la réunion est levée à 21h45.